



**COMMISSION NATIONALE
DES MARCHÉS PUBLICS**

— — — — —
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Colloque régional
**« La Commande Publique comme Outil de
Développement »**

Les 24 et 25 Avril 2024

@ Gadileh Resort Hotel, Tadjourah, Djibouti

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	3
2	OBJECTIFS.....	4
3	REFORMES ENTREPRISES PAR LA CNMP	5
4	ATELIER DU COLLOQUE NATIONAL.....	6
4.1	POINTS CLES.....	6
4.2	PROGRAMME SUCCINCT.....	7
5	DETAIL DES EVENEMENTS DU COLLOQUE	13
5.1	PANEL 1: RAPPORT 2023 SUR LA COMMANDE PUBLIQUE.....	13
5.2	PANEL 2 : INNOVATION ET DEMATERIALISATION DANS LES MARCHES PUBLICS.....	15
5.3	PANEL 3 : LA PROTECTION SOCIALE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE	19
5.4	PANEL 4 : L'INNOVATION ET L'IA DANS LA COMMANDE PUBLIQUE.....	21
5.5	PANEL 5 : PARTENARIATS PUBLICS/PRIVES.....	23
5.6	PANEL 6 : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LA COMMANDE PUBLIQUE.....	24
5.7	PANEL 7 : LES PERSONNES A BESOINS SPECIAUX DANS LA COMMANDE PUBLIQUE : DEFIS ET OPPORTUNITES	27
5.8	PANEL 8 : FEUILLE DE ROUTE ET PERSPECTIVES	29

1 Introduction

Les marchés publics, en tant qu'outil stratégique, jouent un rôle crucial dans la réalisation des objectifs des politiques publiques nationales. Dans ce contexte, les autorités publiques ont initié un vaste plan de réformes des finances publiques comme l'atteste le PEFA réalisés en 2023 et validé en conseil des ministres tout comme l'atteste l'évaluation GAFI de février 2024.

La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) s'est résolument engagée dans un vaste programme de réformes visant à moderniser le processus de passation des marchés publics en République de Djibouti. Ces réformes s'inscrivent dans un cadre plus général de réformes des finances publiques et permettront d'améliorer la gouvernance à travers (i) une amélioration de l'efficacité dans la commande publique, (ii) une meilleure allocation des ressources publiques et (iii) une plus grande transparence dans l'information; auprès (i) des décideurs politiques, (ii) des administrations, des autorités contractantes, (iii) des chercheurs et du monde académiques, (iv) de la société civile et (vi) de nos concitoyens. Ces efforts conjugués permettront de contribuer de manière substantielle à l'effort de développement national. La dématérialisation des procédures de passation des marchés publics apparaît comme un élément central de cette réforme, représentant une avancée significative dans une quête (i) d'une transparence accrue, (ii) d'une plus grande efficacité et (iii) de davantage d'équité dans la gouvernance. Outre la dématérialisation, l'amélioration de la protection sociale à travers l'intégration des personnes à besoins spéciaux dans la commande publique ainsi qu'un accroissement de la protection des employés des entreprises bénéficiant de la commande publique reste au cœur des préoccupations de la CNMP tout comme la gestion des inégalités et une meilleure compréhension de ces problématiques permettront également l'atteinte des objectifs suscités.

La présente note conceptuelle décrit le contexte, l'organisation ainsi que les objectifs du colloque sur la commande publique qui se tiendra du 24 au 25 avril 2024 en République de DJIBOUTI

2 Objectifs

La CNMP a défini une stratégie globale axée sur l'accessibilité , l'équité , la protection sociale, l'accès à l'emploi décent et le renforcement de la fiscalité à travers les marchés publics, soulignant l'importance de maintenir une cohérence entre la commande publique et les politiques publiques.

Les différentes réformes opérées par la CNMP ces quinze dernières années ont porté sur l'adoption d'un code sur la commande publique en 2009 au lancement du portail des marchés publics en 2023 avec comme objet le projet e-procurement qui devrait aboutir, à la dématérialisation des procédures de passation des marchés. Cette évolution vise à simplifier la chaîne de passation des marchés, introduisant des mécanismes numériques pour moderniser les processus tout en renforçant la transparence. La CNMP considère cette démarche comme une réponse nécessaire aux exigences de notre temps et de l'ère du numérique.

3 Réformes entreprises par la CNMP

La démarche actuelle, initiée par la CNMP, se concentre sur la modernisation complète du système de passation des marchés publics. Un plan stratégique de réforme, comprenant plusieurs activités clés, est envisagé pour renforcer l'efficacité et la transparence du processus.

- **Modernisation des Procédures de Passation** : La CNMP a procédé à une modernisation des procédures de passation des marchés, en mettant l'accent sur la dématérialisation pour simplifier la chaîne de passation, en introduisant des outils numériques pour renforcer la transparence.
- **Portail Électronique des Marchés Publics** : le lancement du Portail Électronique des Marchés Publics représente une étape décisive vers la dématérialisation complète de la commande publique. En tant qu'outil central, ce portail a pour objectif principal la transmission électronique des informations liées aux marchés publics. Cette initiative vise à accroître la transparence à toutes les étapes du cycle de passation des marchés, améliorant ainsi l'efficacité globale du processus. Il constitue un préalable au passage vers le e-procurement.
- **Formation des acteurs clés** : La transition vers le numérique exige un investissement significatif dans la formation des acteurs clés impliqués dans les marchés publics. Ainsi, la CNMP a lancé des formations dédiées à l'utilisation du Portail Électronique des Marchés Publics. Ces sessions ont couvert un large éventail de sujets, allant de la publication des appels d'offres à la gestion des avis à manifestations d'intérêts, des Dossiers d'appels d'offres aux décisions d'annulation de procédure.

4 Atelier du Colloque National

4.1 Points clés

L'atelier du colloque national sera l'occasion propice pour la CNMP de présenter et discuter ces réformes en profondeur mais également de recueillir les avis et remarques, voire critiques de la part des acteurs présents afin d'améliorer la commande publique, la rendre plus performante mais également de poser les jalons d'une nouvelle feuille de route.

Les différents points clés qui suivent sont abordés :

- 1. Présentation du rapport 2023** : Le rapport 2023 mettra en exergue : (i) le renforcement du volet des statistiques des marchés publics, selon les types de marchés, les sources de financement, les administrations contractantes, les modes de passation, les statuts des attributaires, les avenants, résiliations et offres infructueuses, le volet des réformes mises en œuvres en 2023 et (iii) les perspectives de feuille de route pour l'année 2024.
- 2. Innovation et IA dans la commande publique** : les fonctionnalités du Portail Électronique des Marchés Publics seront décrites tout comme les modes de financement en mettant en évidence la manière dont cette plateforme facilitera la gestion des marchés publics de manière transparente et efficace. Seront également examinés les innovations technologiques dans la commande Publique et l'IA
- 3. Impact de la commande publique sur la protection sociale et sur la création d'emploi** : Les discussions porteront sur la manière dont la commande publique influe sur la protection sociale et les initiatives d'emploi, transcendant le volet procédural et financier pour prendre en compte des notions d'intégration sociale et de protection sociale.
- 4. Les personnes à besoins spéciaux dans la commande Publique** : Examen de l'attention particulière portée aux personnes à besoins spéciaux dans le contexte des marchés publics. Présentation de mesures inclusives visant à garantir l'équité et l'accessibilité pour cette catégorie de notre population.
- 5. La corruption dans la commande publique** : Analyse approfondie de la problématique de la corruption dans le domaine des marchés publics. Présentation de stratégies et de mesures anti-corruption visant à renforcer l'intégrité et la légitimité des procédures d'achat public.
- 6. Feuille de Route et Perspectives** : La CNMP a détaillé la feuille de route, décrivant les étapes clés de la mise en œuvre des réformes. Les perspectives futures, intégrant les avancées prévues dans le cadre de la dématérialisation, ont également été présentées.

Les participants incluent des représentants des commissions de pays Africains, des Ministères sectoriels concernés, certains acteurs impliqués dans la commande

publique du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, des responsables et cadres de la CNMP, ainsi que des acteurs de la commande publique continentaux et régionaux. Cette diversité d'acteurs reflète l'importance de la collaboration intersectorielle dans la réussite de cette transition vers le numérique.

4.2 Programme succinct

→ PANEL 1 : Rapport 2023 sur la commande publique

Le Mercredi 24 avril de 9h00 à 11h00 @ Salle XX

1. Introduction et Contexte (15 minutes)

- Présentation du contexte du rapport 2023 et de son importance pour les marchés publics.
- Introduction aux principaux thèmes et domaines couverts dans le rapport.

2. Analyse des Principales Constatations (20 minutes)

- Exposé des constatations clés découlant du rapport 2023.
- Mise en évidence des tendances, des réussites et des domaines nécessitant des améliorations.

3. Discussion sur les Recommandations (20 minutes)

- Présentation des recommandations formulées dans le rapport pour renforcer les pratiques des marchés publics.
- Échanges sur la faisabilité et l'application des recommandations.

4. Table Ronde avec les Parties Prenantes (20 minutes)

- Dialogue interactif avec des représentants des parties prenantes, y compris des représentants gouvernementaux, du secteur privé, et de la société civile.
- Échange de perspectives sur les implications du rapport pour les différents acteurs.

5. Discussion et Questions (15 minutes)

- Ouverture de la discussion aux participants pour des questions et commentaires sur la présentation du rapport 2023.

→ **PANEL 2 : Innovation et dématérialisation dans la commande publique, Portail électronique**

Le Mercredi 24 avril de 9h00 à 11h00 @ Salle XX

1. Exposé sur la Disponibilité du Réseau (15 minutes)

- Présentation des enjeux liés à la disponibilité du réseau dans le contexte des marchés publics dématérialisés.
- Analyse des meilleures pratiques pour assurer une connectivité optimale.

2. Exposé sur la Sécurité et l'Intégrité de la Plateforme Électronique (15 minutes)

- Mise en lumière des défis de sécurité et d'intégrité associés à la plateforme électronique des marchés publics.
- Présentation des stratégies de prévention et de protection des données sensibles.

3. Exposé sur l'Amélioration de la Qualité de l'Information (15 minutes)

- Exploration des moyens d'améliorer la qualité des informations diffusées via la plateforme électronique.
- Présentation d'exemples de bonnes pratiques pour garantir des données fiables et précises.

4. Exposé sur l'Interaction avec les Acteurs Clés (15 minutes)

- Analyse des stratégies visant à renforcer l'interaction entre la plateforme électronique et les acteurs clés tels que les Ministères sectoriels, les associations, et les partenaires.
- Présentation de cas concrets illustrant des collaborations réussies.

5. Discussion et Questions (10 minutes)

- Ouverture de la discussion aux participants.

→ PANEL 3 : La Protection sociale dans la commande publique

Le Mercredi 24 avril de 14h00 à 16h00 @ Salle XX

1. Introduction aux Enjeux (20 minutes)

- Présentation des enjeux liés à la protection sociale et à l'emploi dans le contexte des marchés publics.
- Exploration des implications sur la planification et la gestion des marchés publics.

2. Présentation des Impacts Actuels et Prévus (20 minutes)

- Exposé sur les impacts concrets de la protection sociale et de l'emploi sur les marchés publics.
- Discussion sur les mesures d'atténuation possibles et les bonnes pratiques.

3. Table Ronde avec des Experts (20 minutes)

- Dialogue interactif avec des experts du domaine de la protection sociale et de l'emploi.
- Échange d'idées sur les meilleures approches pour harmoniser ces aspects avec les marchés publics.

4. Discussion et Questions (15 minutes)

- Ouverture de la discussion aux participants pour partager leurs expériences et poser des questions.

→ PANEL 4 : L'Innovation et l'IA dans la commande publique

Le Mercredi 24 avril de 14h00 à 16h00 @ Salle XX

1. Introduction à la Commande Publique Innovante/Durable (20min)

- Définitions des concepts d'innovation et de durabilité dans les marchés publics.
- Importance de la commande publique comme catalyseur d'innovation et de développement durable.

2. Types d'Innovations dans les Marchés Publics (15min)

- Présentation des différentes formes d'innovation dans les marchés publics.
- Les avantages et les opportunités qu'elles offrent.

3. Nouveauté de la Reforme des Marchés Publics (15min)

- Présentation des récentes réformes dans le domaine des marchés publics.
- Exposé sur comment ces réformes encouragent l'innovation et l'utilisation de l'IA dans la commande publique.

4. Discussion et Questions (15 minutes)

- Ouverture de la discussion aux participants pour partager leurs expériences et poser des questions.

→ PANEL 5 : Partenariats Publics/Privés

Le Jeudi 25 avril de 09h00 à 11h00 @ Salle XX

1. Session sur les partenariats publics/privés (20min)

- Présentation des avantages et des défis des partenariats publics/privés dans la commande publique.
- Exemples de projets réussis de partenariats publics/privés.

2. Cadre Légal et Réglementaire des PPP (15min)

- Présentation détaillée des lois et réglementations régissant les PPP à Djibouti
- Exploration des mécanismes de garantie et de partage des risques entre les parties prenantes

3. Financement ET Modèles Économiques (20min)

- Analyse des différentes sources de financement disponibles pour les projets PPP à Djibouti
- Discussion sur les modèles économiques innovants adaptés aux PPP.

4. Discussion et Questions (15 minutes)

- Ouverture de la discussion aux participants

➔ PANEL 6 : La lutte contre la Corruption dans la commande publique

Le Jeudi 25 avril de 09h00 à 11h00 @ Salle XX

1. Analyse des Risques (20 minutes)

- Présentation d'une analyse approfondie des risques de corruption dans la commande publique.
- Identification des vulnérabilités potentielles et des secteurs à haut risque.

2. Présentation des Mécanismes de Prévention (20 minutes)

- Exposé sur les mécanismes et les stratégies préventives pour minimiser les risques de corruption.
- Discussion sur les pratiques exemplaires en matière de gouvernance et de conformité.

3. Étude de Cas (20 minutes)

- Présentation d'études de cas réelles illustrant des situations de corruption et les actions entreprises pour y remédier.
- Analyse des leçons apprises et des bonnes pratiques.

4. Discussion et Questions (15 minutes)

- Ouverture de la discussion aux participants pour partager leurs expériences et poser des questions.

→ PANEL 7 : Les personnes à besoins spéciaux dans la commande publique

Le Jeudi 25 avril de 14h00 à 16h00 @ Salle XX

1. Introduction (10 minutes)

- Présentation succincte du contexte et de l'importance de la thématique
- Mise en évidence des enjeux liés à l'intégration du handicap dans les processus de commande publique.

2. Cadre théorique (15min)

- Exploration des concepts clés tels que l'inclusion, l'accessibilité et la diversité dans le contexte de la commande publique
- Revue des normes nationales et internationales relatives à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

3. Pratiques actuelles et défis (15min)

- Analyse des pratiques actuelles en matière de commande publique liées au handicap.
- Identification des principaux défis rencontrés par les acteurs publics dans l'intégration de l'approche inclusive.

4. Opportunités et meilleures pratiques (10min)

- Exploration de la discrimination positive en faveur des entreprises sensibles à l'emploi des personnes handicapées, soulignant la possibilité d'intégrer ces initiatives à coût égal dans les critères de sélection des marchés publics.
- Présentation d'exemples de projets de construction d'infrastructures ouvertes et/ou recevant du public, mettant en avant l'intégration du respect des normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite en tant que critère de sélection.

5. Label Ami du Handicap (10min)

- Proposition d'un système « Label Ami du Handicap pour les entreprises inclusives », offrant un avantage dans la sélection pour bénéficier de la commande publique à coût égal.
- Discussion sur la mise en place de ce label comme un mécanisme encourageant l'engagement des entreprises en faveur de l'inclusion.

6. Rôle des acteurs publics et privés :

- Discussion approfondie sur le rôle des entreprises engagées dans la discrimination positive en faveur de l'emploi des personnes handicapées.
- Mise en évidence du rôle crucial des acteurs publics dans l'incorporation des normes d'accessibilité dans les critères de sélection des projets de construction.

7. Perspectives d'avenir et recommandations :

- Proposition d'orientations pour renforcer la discrimination positive dans les marchés publics sans impact financier négatif.
- Recommandations spécifiques pour intégrer systématiquement les normes d'accessibilité dans les critères de sélection des projets, favorisant ainsi une approche inclusive dans la commande publique.

→ PANEL 8 : Feuille de Route et Perspectives

Le Jeudi 25 avril de 14h00 à 16h00 @ Salle XX

1. Exposé sur la Feuille de Route (20 minutes)

- ▶ Présentation détaillée des étapes clés de la feuille de route pour la mise en œuvre des réformes.
- ▶ Discussion sur les défis anticipés et les solutions proposées.

2. Exposé sur les Perspectives Futures (20 minutes)

- ▶ Présentation des avancées prévues dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics.
- ▶ Analyse des tendances futures et des innovations envisagées.

3. Discussion et Questions (15 minutes)

- ▶ Ouverture de la discussion aux participants pour recueillir leurs perspectives et suggestions.

5 Détail des événements du Colloque

5.1 PANEL 1: Rapport 2023 sur la Commande Publique

1. Objectif

Le panel sur la Présentation du Rapport 2023 a pour objectif de fournir une analyse approfondie des conclusions, recommandations et implications du rapport annuel de l'année précédente pour les marchés publics. En mettant l'accent sur les constatations clés et les recommandations formulées, ce panel vise à favoriser une compréhension commune des défis et des opportunités dans le domaine des marchés publics, ainsi qu'à encourager un dialogue constructif entre les parties prenantes pour renforcer les pratiques existantes.

2. Contexte

La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) a entrepris depuis l'année 2022 des réformes majeures visant à renforcer la transparence, l'efficacité et la bonne gouvernance dans la gestion des marchés publics à Djibouti. Ces réformes, inscrites dans le cadre de la Vision 2035 et de la Charte d'Éthique et de Transparence dans le domaine des marchés publics, ont pour objectif d'améliorer la qualité des services fournis aux citoyens et de lutter contre la corruption.

3. Panel proposé :

Afin de présenter les réalisations et les perspectives de la CNMP, un panel sera organisé pour mettre en lumière les actions entreprises depuis 2022 et les orientations futures.

- ▶ INTERVENANT :
- ▶ MODERATEUR : ...
- ▶ RAPPORTEUR :

Un message vidéo du Secrétaire Général du Gouvernement sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo des membres de la CNMP sera diffusé lors de la réunion du Panel.

4. Invités

Invités présents en salle XXX :

Manifestation diffusée sur le Web : le principal public visé comprend les Secrétaires généraux des États membres (commissions nationales).

L'interprétation sera assurée en anglais, en français et en arabe.

5. Présentation

Ce panel vise à présenter et contextualiser le rapport annuel de l'année précédente, mettant en lumière ses principales conclusions, recommandations et implications pour les marchés publics. Les discussions porteront sur les constatations clés, les recommandations formulées pour renforcer les pratiques des marchés publics, ainsi que sur l'interaction avec les parties prenantes pour une meilleure compréhension des enjeux soulevés par le rapport.

Perspectives de la CNMP pour 2023	Activités en cours/projets en cours
Effacité dans la production et transmission des procès-verbaux	Production hebdomadaire des procès-verbaux.
Suivi du délai de traitement des dossiers de passation de marchés	Réduction des délais de traitement, suivi régulier.
Renforcement du Secrétariat Technique de la CNMP	Renforcement de l'effectif, recrutement d'expert.
Mise en place d'un Système Statistique pour les Marchés Publics	Production mensuelle de statistiques, publication sur un portail.
Publication du rapport annuel de la CNMP	Publication dans le journal officiel et sur le site de la Présidence.
Suivi des Plans de Passations des Marchés et des PTBA	Correspondances aux ministères, suivi des PTBA.
Renforcement du cadre réglementaire des marchés publics	Adoption de décrets et arrêtés, renforcement de la transparence.
Feuille de Route pour la Réforme du Cadre Juridique et Institutionnel	Élaboration d'une feuille de route, alignement sur les bonnes pratiques.
Consolidation des acquis de vulgarisation	Sensibilisation des acteurs clés, développement d'outils.
Mise en place d'un système de e-procurement	Utilisation des TIC pour simplifier les procédures.
Gestion et validation des Dossiers d'appels d'offres	Sélection rigoureuse des soumissionnaires, critères objectifs.
Gestion et suivi des PTBA des autorités contractantes	Coordination et suivi régulier.
Mise en place d'une plateforme de suivi des marchés	Suivi des différentes phases du marché, enregistrement en temps réel.
Mise en place d'un planning de formation	Renforcement des capacités des acteurs de la Commande Publique.
Collaboration avec la Chambre des Commerce pour des formations	Renforcement des compétences du secteur privé.
Prévoir un local pour la réception des offres	Centralisation et gestion efficace des offres.
Réflexion sur l'inclusion économique et sociale des citoyens	Politiques favorisant la participation des entreprises locales.
Audit de performance des activités de la CNMP	Garantie de transparence et d'efficacité.
Renforcement des capacités du Secrétariat de la CNMP	Collaboration avec institutions spécialisées, adoption de meilleures pratiques.
Collaboration entre structures fiscales, sociales et la CNMP	Échange d'informations pour un meilleur recouvrement.
Études sur l'impact des marchés publics sur l'économie	Contribution à la croissance et à l'emploi.
Mise en place d'un système de "Blacklist"	Identification et sanction des pratiques frauduleuses.
Renforcement du Secrétariat du CRD	Amélioration de l'efficacité dans le règlement des différends.

5.2 PANEL 2 : Innovation et dématérialisation dans les Marchés Publics

1. Objectif

Le panel sur les Fonctionnalités du Portail Électronique des Marchés Publics a pour objectif d'explorer les capacités et les opportunités offertes par cette plateforme novatrice dans le contexte de la modernisation des procédures de passation des marchés publics à Djibouti. En mettant en avant les aspects clés tels que la sécurité, l'accessibilité et l'interaction avec les parties prenantes, ce panel aspire à fournir une vision claire des avantages pratiques et des meilleures pratiques pour une utilisation efficace du Portail Électronique des Marchés Publics.

2. Contexte

Le Portail Électronique des Marchés Publics représente un jalon important dans la transition vers des processus de passation des marchés publics plus transparents et efficaces à Djibouti. Dans le cadre de la réforme du droit des marchés publics, cette plateforme offre une solution numérique pour la transmission d'informations cruciales relatives aux marchés publics, réduisant ainsi la dépendance aux supports traditionnels tels que le papier.

Initialement utilisé pour la publication d'avis d'appel d'offres et d'attribution des marchés, le Portail a évolué pour offrir des fonctionnalités avancées telles que la recherche d'informations sur les processus de passation des marchés, la consultation des marchés attribués et l'accès à une base de données fournisseurs.

Aujourd'hui, le Portail Électronique des Marchés Publics est un outil essentiel pour la soumission en ligne des offres, l'utilisation d'accords-cadres et de catalogues électroniques, ainsi que l'intégration avec d'autres systèmes gouvernementaux. Ce panel fournira une opportunité unique d'explorer ces fonctionnalités de manière approfondie, en mettant en lumière les meilleures pratiques et les défis potentiels dans l'adoption et l'utilisation de cette plateforme innovante.

3. Panel proposé :

INTERVENANT :

MODERATEUR : ...

RAPPORTEUR :

Un message vidéo de la responsable du secrétariat technique de la CNMP sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo de l'ANSIE sera diffusé lors de la réunion du Panel.

4. Invités

Invités présents en salle XXX :

Manifestation diffusée sur le Web : le principal public visé comprend les Secrétaires généraux des États membres (commissions nationales).

L'interprétation sera assurée en anglais, en français et en arabe.

5. Présentation

Ce panel examinera en détail les fonctionnalités du Portail Électronique des Marchés Publics, en se concentrant sur des aspects tels que la disponibilité du réseau, la sécurité et l'intégrité de la plateforme, l'amélioration de la qualité de l'information et l'interaction avec les acteurs clés. Des exemples concrets et des meilleures pratiques seront présentés pour illustrer la manière dont cette plateforme révolutionnaire peut faciliter la gestion transparente et efficace des marchés publics.

→ Stade Initial

Fonctionnalités	Une plateforme pour la transmission des informations relatives aux marchés publics par voie électronique.
Utilisation	Utilisation limitée de la plateforme, principalement pour la publication des avis d'appel d'offres et des avis d'attribution des marchés.
Infrastructures	La Commission Nationale des Marchés Publics à travers l'ANSIE assure l'hébergement de l'infrastructure technique du Portail électronique, et la sécurité du portail.
Mesures possibles	<ol style="list-style-type: none"> Intégrer progressivement les dispositions favorisant la dématérialisation des marchés publics dans l'arsenal juridique encadrant les marchés publics. Présentation du Décret instituant portail électronique. Sensibiliser et former les acteurs des marchés publics à l'utilisation du portail électronique pour toutes les étapes de la passation des marchés. Diffusion du lancement des formations.

→ **Stade Intermédiaire**

Fonctionnalités	<ul style="list-style-type: none"> ► La recherche d'informations sur le système de passation des marchés publics ► La recherche d'appels d'offres ► La recherche des marchés attribués ► L'accès à la base de données des fournisseurs
Utilisation	L'utilisation du système est obligatoire et contrôlée par la CNMP.
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ► L'infrastructure permettant la dématérialisation des marchés existe. L'accès aux services Internet à haut débit est possible dans les grandes villes et les zones avoisinantes ► Des solutions de remplacement à l'accès universel à l'Internet dans les petites villes existent et sont utilisées (par exemple les cybercafés)
Mesures possibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités des acheteurs publics et de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) pour l'utilisation optimale du portail et la publication des documents obligatoires. 2. Ajouter des fonctionnalités plus avancées au système dans les conditions prévues par le plan stratégique. 3. Développer un portail simple pour partager des informations de base sur les marchés publics, notamment les avis d'appel d'offres et l'attribution des marchés.

→ **Stade avancé**

Fonctionnalités	<ul style="list-style-type: none"> ► La soumission des offres en ligne. ► L'utilisation d'outils tels que les accords-cadres et les catalogues électroniques. ► Les adjudications à l'envers en ligne. ► L'intégration à d'autres systèmes dans le pays (gestion financière) ► La poursuite de la compilation des informations sur la passation des marchés dans la base de données en ligne, avec possibilité de recherche interactive, informations sur l'exécution des marchés, y compris la liste des entreprises suspendues ou disqualifiées, et des rapports personnalisés.
Utilisation	La fonctionnalité est proposée sur le portail électronique et est pleinement utilisée par toutes les institutions publiques ; son utilisation est obligatoire pour toutes les institutions publiques, et des mécanismes efficaces de respect de cette obligation sont en place.
Infrastructures	Des infrastructures de pointe permettant la dématérialisation des marchés existent sur toute l'étendue du territoire, y compris dans les zones reculées.
Mesures possibles	Mettre en place des cadres d'échange et d'évaluation du système de renforcement des capacités faisant intervenir le CRD, les instituts de formation et les professionnels, afin de donner des orientations basées sur des faits démontrés pour poursuivre le développement du programme de renforcement des capacités.

5.3 PANEL 3 : La Protection sociale dans la Commande Publique

1. Objectif

Le panel vise à explorer l'impact de la protection sociale et de l'emploi sur les marchés publics, en mettant en lumière les mesures et recommandations à prendre en compte par les commissions de passation de marché pour garantir le respect des droits des travailleurs et promouvoir des conditions de travail équitables, tout en assurant la conformité aux obligations fiscales et sociales.

2. Contexte

Les marchés publics jouent un rôle essentiel dans l'économie, mais ils peuvent également avoir un impact significatif sur l'emploi et la protection sociale.

Dans un contexte où les marchés publics jouent un rôle crucial dans l'économie et où la protection sociale et l'emploi sont des enjeux majeurs, il est essentiel d'analyser comment ces aspects interagissent. Le dumping social, qu'il soit légal ou frauduleux, soulève des préoccupations importantes en termes de concurrence équitable, de respect des droits des travailleurs et de garantie de conditions de travail décentes. Les politiques et mesures mises en place par les commissions de passation de marché peuvent influencer directement ces aspects. Il est donc crucial d'examiner de manière approfondie les implications de ces politiques et de proposer des recommandations pour garantir des marchés publics responsables sur le plan social.

3. Panel proposé

Ce panel fournira une plateforme pour discuter des différentes formes de dumping social, des secteurs les plus touchés et des mesures pouvant être prises pour y remédier.

- INTERVENANT :
- MODERATEUR : ...
- RAPPORTEUR :

Un message vidéo de (rédacteur du rapport sur l'impact de la commande publique) sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo de xxx sera diffusé lors de la réunion du Panel.

4. Invités

Invités présents en salle XXX :

Manifestation diffusée sur le Web : le principal public visé comprend les Secrétaires généraux des États membres (commissions nationales).

L'interprétation sera assurée en anglais, en français et en arabe.

5. Présentation

Thème	Contenu
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> ► Importance de la protection sociale et de l'emploi dans les marchés publics.
La Protection Sociale dans les Marchés Publics	<ul style="list-style-type: none"> ► Distinction entre le dumping social légal et illégal. ► Exemples de pratiques frauduleuses dans les attestations générales..
Formes de Fraude Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ► Abus dans le détachement des travailleurs étrangers. ► Utilisation de sociétés "boîtes aux lettres". ► Non-respect des conditions salariales et de travail. ► Multiplication des niveaux de sous-traitance. ► Utilisation de faux indépendants et de travail au noir.
Secteurs Sensibles à la Fraude	<ul style="list-style-type: none"> ► Marchés de travaux. ► Services soumis à la responsabilité solidaire pour les dettes salariales.
Mesures pour la Protection de l'Emploi	<ul style="list-style-type: none"> ► Favoriser les entreprises locales et les PME. ► Inclure des clauses sur la protection de l'emploi dans les contrats. ► Exiger le maintien d'un niveau d'emploi pendant les contrats. ► Encourager la formation et la qualification des travailleurs. ► Favoriser la diversité des fournisseurs. ► Promouvoir la participation des travailleurs dans les projets. ► Renforcer la transparence et la participation des parties intéressées. ► Favoriser les entreprises respectueuses des obligations sociales et fiscales. ► Inclure des clauses de conformité dans les contrats. ► Surveillance et coopération avec les autorités compétentes. ► Encourager la conformité volontaire et la formation des travailleurs. ► Évaluer régulièrement les impacts sur la protection sociale et fiscale.
Recommandation : Intégration du Ministère du Travail dans la CNMP	<ul style="list-style-type: none"> ► Avantages de l'intégration pour la protection des travailleurs. ► Rôle du Ministère du Travail dans la garantie de la conformité aux normes du travail. ► Promotion de la protection sociale et fiscale. ► Favoriser la participation, la transparence et la coopération avec les autorités.

5.4 PANEL 4 : L'Innovation et l'IA dans la Commande Publique

1. Objectif

L'objectif de ce panel est de discuter de la commande publique innovante et durable, en mettant en avant les outils disponibles et les retours d'expérience pertinents. L'accent sera mis sur les échanges constructifs entre les maîtrises d'ouvrage publiques et les entreprises, afin de favoriser une collaboration efficace pour promouvoir l'innovation et la durabilité dans les marchés publics.

2. Contexte

Dans un contexte où l'innovation et la durabilité sont devenues des impératifs majeurs pour les administrations publiques, la commande publique joue un rôle crucial dans la promotion de solutions novatrices et respectueuses de l'environnement. Cette note conceptuelle propose d'explorer les différents types d'innovations possibles dans les marchés publics, notamment l'innovation de produit, de procédé, de commercialisation et d'organisation. Elle met également en avant l'importance de la réforme des marchés publics, qui introduit de nouvelles règles favorisant l'innovation et encourageant les partenariats entre les secteurs public et privé.

3. Panel proposé :

INTERVENANT :

MODERATEUR : ...

RAPPORTEUR :

Un message vidéo de ANSIE sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo de xxx sera diffusé lors de la réunion du Panel.

4. Invités

Invités présents en salle XXX :

Manifestation diffusée sur le Web : le principal public visé comprend les Secrétaires généraux des États membres (commissions nationales).

L'interprétation sera assurée en anglais, en français et en arabe.

5. Présentation

Thème	Contenu
Introduction à la Commande Publique Innovante/Durable	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définitions des concepts d'innovation et de durabilité dans les marchés publics. ➤ Importance de la commande publique comme catalyseur d'innovation et de développement durable.
Types d'Innovations dans les Marchés Publics	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Innovation de produit : exemples et implications pour les achats publics. ➤ Innovation de procédé : opportunités offertes par de nouvelles méthodes de production ou de distribution. ➤ Innovation de commercialisation : impact sur la promotion et la tarification des produits et services publics. ➤ Innovation d'organisation : optimisation des pratiques et des relations dans le cadre des marchés publics.
Outils et Retours d'Expérience	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marchés d'expérimentation : promotion de l'achat public innovant à travers des projets pilotes. ➤ Exemples concrets de succès et de bonnes pratiques dans la mise en œuvre de la commande publique innovante et durable.
Echanges entre Maîtrises d'Ouvrage Publiques et Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collaboration pour l'identification des besoins, la conception de solutions innovantes et la mise en œuvre de projets durables. ➤ Partage d'expériences et de connaissances entre les acteurs publics et privés pour favoriser l'innovation.
Nouveautés de la Réforme des Marchés Publics	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Introduction des nouvelles règles favorisant l'innovation, telles que l'évaluation du coût total du cycle de vie des achats. ➤ Simplification des procédures, telles que le dialogue compétitif et le partenariat pour l'innovation. ➤ Présentation des opportunités offertes par les achats publics avant commercialisation et le partenariat pour l'innovation.
Achats Conjoint Transfrontaliers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dispositions spécifiques pour faciliter les achats conjoints entre les États membres de l'UE. ➤ Avantages et défis associés à la collaboration transfrontalière dans le cadre de projets innovants.

5.5 PANEL 5 : Partenariats Publics/Privés

1. Objectif

L'objectif de ce panel est d'explorer les opportunités et les défis des partenariats publics/privés à Djibouti. En mettant l'accent sur la collaboration entre les entités publiques et privées, cette session vise à promouvoir des stratégies de développement durable et à encourager l'innovation dans les projets conjoints.

2. Contexte

Dans un contexte où Djibouti cherche à stimuler sa croissance économique et à répondre aux défis du développement durable, les partenariats publics/privés (PPP) offrent un cadre propice à l'intégration d'expertises variées pour des projets novateurs. Cette note conceptuelle propose d'explorer les différentes dimensions des PPP, mettant en lumière les avantages de ces collaborations pour le progrès économique et social du pays.

3. Panel proposé

INTERVENANT :

MODERATEUR : ...

RAPPORTEUR :

Un message vidéo d'un représentant de l'Agence Nationale des Investissements (ANPI) sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo d'un représentant de la Chambre de Commerce sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo du Directeur du FSD sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo d'un représentant du Secteur privé sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo d'un représentant de la société civile sera diffusé lors de la réunion du Panel.

4. Invités

Invités présents en salle :

Diffusion en ligne : Principalement destinée aux acteurs publics et privés impliqués dans les PPP des Etats membres et ceux de Djibouti.

Interprétation simultanée en anglais, en français et en arabe.

5. Présentation

Thème	Contenu
Introduction aux Partenariats Publics/Privés	<ul style="list-style-type: none"> ► Définition des PPP et leur rôle crucial dans le développement socio-économique de Djibouti ► Importance de l'innovation et de la durabilité dans les PPP à Djibouti.
Opportunités et Défis des PPP Innovants	<ul style="list-style-type: none"> ► Avantages des PPP pour le développement des infrastructures et des services publics à Djibouti ► Défis potentiels liés à la gouvernance, à la transparence et à la viabilité des projets PPP.
Exemples de PPP Réussis	<ul style="list-style-type: none"> ► Présentation de cas concrets de partenariats publics/privés réussis à Djibouti, mettant en lumière des projets emblématiques ► Leçons apprises et bonnes pratiques à tirer de ces exemples.
Cadre Légal et Réglementaire des PPP	<ul style="list-style-type: none"> ► Présentation détaillée des lois et réglementations régissant les PPP à Djibouti ► Exploration des mécanismes de garantie et de partage des risques entre les parties prenantes, ainsi que des procédures de contrôle et de supervision des projets PPP par les autorités compétentes.
Financement et Modèles Économiques	<ul style="list-style-type: none"> ► Analyse des différentes sources de financement disponibles pour les projets PPP à Djibouti, incluant les fonds publics, les financements privés, les prêts bancaires et les investissements internationaux. ► Discussion sur les modèles économiques innovants adaptés aux PPP.
Implication des Acteurs Locaux	<ul style="list-style-type: none"> ► Importance de l'engagement et de la participation des acteurs locaux ► Mécanismes de consultation et de participation communautaire.
Conclusion et Perspectives Futures	<ul style="list-style-type: none"> ► Synthèse des principaux enseignements tirés du panel et des discussions menées. ► Formulation de recommandations stratégiques pour renforcer et étendre les PPP innovants à Djibouti, en identifiant les axes prioritaires d'action pour les pouvoirs publics, les investisseurs privés et la société civile.

5.6 PANEL 6 : Lutte contre la Corruption dans la commande publique

1. Objectif

Le panel sur la corruption et la lutte contre la corruption dans les marchés publics vise à explorer les défis spécifiques liés à la corruption dans ce domaine crucial pour Djibouti. En mettant l'accent sur la promotion de la transparence, de la responsabilité et de la bonne gouvernance dans les marchés publics, cette session cherchera à identifier les solutions innovantes pour combattre la corruption et promouvoir l'intégrité dans ce secteur stratégique.

2. Contexte

La lutte contre la corruption dans les marchés publics est un défi majeur pour Djibouti, avec des implications importantes sur le plan économique, social et politique. En favorisant un dialogue ouvert et constructif entre les différents acteurs concernés, ce panel vise à renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption dans les marchés publics et à créer un environnement favorable à l'investissement et au développement durable.

3. Panel proposé

INTERVENANT :

MODERATEUR : ...

RAPPORTEUR :

Un message vidéo d'un représentant de la Commission Nationale et Indépendante de Prévention et lutte contre la corruption (CNIPLCC) sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo d'un représentant du Ministère de la Justice sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo d'un représentant de l'IGE sera diffusé lors de la réunion du Panel.

4. Invités

Invités présents en salle :

Diffusion en ligne : Principalement destinée aux représentants des Etats membres, aux organisations internationales et aux experts en la matière.

Interprétation simultanée en anglais, en français et en arabe.

5. Présentation

Thème	Contenu
État des Lieux	<ul style="list-style-type: none"> ► Identification des conséquences économiques, sociales et politiques de la corruption sur les marchés publics. ► Présentation des politiques, des lois et des institutions en place pour lutter contre la corruption dans la commande publique.
Stratégies et Mécanismes de Lutte contre la Corruption	<ul style="list-style-type: none"> ► Rôle de la Commission Nationale et Indépendante de Prévention et lutte contre la corruption (CNIPLCC), de l'IGE ► Discussion sur les défis spécifiques rencontrés dans la mise en œuvre de ces stratégies et identification des domaines nécessitant une amélioration.
Rôle des Acteurs Publics, Privés et de la Société Civile	<ul style="list-style-type: none"> ► Analyse du rôle et des responsabilités des institutions gouvernementales, des entreprises privées, et des organisations de la société civile dans la promotion de la transparence et de l'intégrité. ► Étude des initiatives de partenariat public-privé visant à renforcer la coopération entre les différents acteurs pour lutter contre la corruption. ► Promotion de valeurs d'éthique et d'intégrité dans tous les aspects de la vie sociale et économique.
Renforcement des Capacités et Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> ► Exploration des meilleures pratiques internationales en matière de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'intégrité et à la gouvernance transparente.
Mécanismes de Suivi et de Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ► Examen des mécanismes de surveillance et de contrôle existants ► Proposition d'améliorations et de réformes pour renforcer l'efficacité et l'indépendance de ces mécanismes ► Discussion sur l'importance de la transparence des données et de l'accès à l'information pour permettre une surveillance citoyenne et une participation accrue à la lutte contre la corruption.

5.7 PANEL 7 : Les personnes à besoins spéciaux dans la commande publique : Défis et opportunités

1. Objectif

La session sur l'inclusion des personnes à besoins spéciaux dans la commande publique vise à sensibiliser aux défis rencontrés par ce groupe dans l'accès aux marchés publics et à explorer des solutions innovantes pour garantir leur participation équitable. L'objectif est de développer une compréhension approfondie des obstacles actuels, d'identifier les meilleures pratiques et de proposer des recommandations concrètes pour promouvoir une commande publique inclusive à Djibouti.

2. Contexte

L'inclusion des personnes à besoins spéciaux dans la commande publique est fondamentale pour promouvoir l'égalité des chances, la diversité et le respect des droits fondamentaux. Cette session fournira une plateforme pour discuter des défis spécifiques auxquels sont confrontées ces personnes dans le processus d'approvisionnement public et pour explorer des stratégies efficaces visant à surmonter ces obstacles.

3. Panel proposé

INTERVENANT :

MODERATEUR :

RAPPORTEUR :

Un message vidéo du directeur de l'ANPH sera diffusé

4. Invités

Invités présents en salle : Représentants des ministères concernés, représentant de l'Agence nationale pour les personnes handicapées

Diffusion: Principalement destinée aux représentants des Etats membres

Interprétation simultanée en anglais, en français et en langue des signes.

5. Présentation

Thème	Contenu
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> Présentation succincte du contexte et de l'importance de la thématique. Mise en évidence des enjeux liés à l'intégration du handicap dans les processus de commande publique.
Cadre théorique	<ul style="list-style-type: none"> Exploration des concepts clés tels que l'inclusion, l'accessibilité et la diversité dans le contexte de la commande publique. Revue des normes nationales et internationales relatives à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
Pratiques actuelles et défis	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des pratiques actuelles en matière de commande publique liées au handicap. Identification des principaux défis rencontrés par les acteurs publics dans l'intégration de l'approche inclusive.
Opportunités et meilleures pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Exploration de la discrimination positive en faveur des entreprises sensibles à l'emploi des personnes handicapées, soulignant la possibilité d'intégrer ces initiatives à coût égal dans les critères de sélection des marchés publics. Présentation d'exemples de projets de construction d'infrastructures ouvertes et/ou recevant du public, mettant en avant l'intégration du respect des normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite en tant que critère de sélection.
Label Ami du Handicap	<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'un système « Label Ami du Handicap » pour les entreprises inclusives, offrant un avantage dans la sélection pour bénéficier de la commande publique à coût égal. Discussion sur la mise en place de ce label comme un mécanisme encourageant l'engagement des entreprises en faveur de l'inclusion.
Rôle des acteurs publics et privés	<ul style="list-style-type: none"> Discussion approfondie sur le rôle des entreprises engagées dans la discrimination positive en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Mise en évidence du rôle crucial des acteurs publics dans l'incorporation des normes d'accessibilité dans les critères de sélection des projets de construction.
Perspectives d'avenir et recommandations	<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'orientations pour renforcer la discrimination positive dans les marchés publics sans impact financier négatif. Recommandations spécifiques pour intégrer systématiquement les normes d'accessibilité dans les critères de sélection des projets, favorisant ainsi une approche inclusive dans la commande publique.

5.8 PANEL 8 : Feuille de Route et Perspectives

1. Objectif

Le panel sur la Feuille de Route et les Perspectives vise à présenter les plans stratégiques pour la mise en œuvre des réformes dans le domaine des marchés publics, ainsi qu'à discuter des perspectives futures, notamment en ce qui concerne la dématérialisation des processus. Cette session permettra de mieux comprendre les étapes clés de la feuille de route, d'anticiper les défis à venir et de proposer des solutions innovantes pour favoriser le développement et la modernisation des marchés publics à Djibouti.

2. Contexte

La mise en œuvre de réformes dans les marchés publics est essentielle pour promouvoir la transparence, l'efficacité et la bonne gouvernance. Ce panel fournira une feuille de route pour discuter de ces initiatives clés et pour recueillir les perspectives des parties prenantes sur les meilleures pratiques à suivre.

3. Panel proposé

INTERVENANT :

MODERATEUR :

RAPPORTEUR :

Un message vidéo du Président de la CNMP sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo d'un des membres de la CNMP sera diffusé lors de la réunion du Panel.

Un message vidéo d'un représentant du secrétariat technique de la CNMP sera diffusé lors de la réunion du Panel.

4. Invités

Invités présents en salle : Diffusion en ligne : Principalement destinée aux représentants des Etats membres et aux participants.

Interprétation simultanée en anglais, en français et en arabe.

5. Présentation

Thème	Contenu
Feuille de Route pour la Modernisation des Marchés Publics	<ul style="list-style-type: none"> ► Contextualisation de l'importance de la modernisation des marchés publics ► Présentation des objectifs de la feuille de route
Étapes clés de la Feuille de Route	<ul style="list-style-type: none"> ► Identification des principales étapes prévues dans la feuille de route pour la modernisation des marchés publics. ► Explication détaillée de chaque étape.
Analyse des Tendances Futures	<ul style="list-style-type: none"> ► Exploration des tendances émergentes dans le domaine de la dématérialisation des marchés publics, tant au niveau national qu'international. ► Discussion sur l'impact potentiel de ces tendances sur les pratiques et les politiques de passation des marchés à Djibouti.
Innovations Envisagées	<ul style="list-style-type: none"> ► Présentation des innovations technologiques envisagées pour soutenir la dématérialisation des marchés publics. ► Évaluation des opportunités et des défis associés à l'adoption de ces innovations dans le contexte djiboutien.